

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
*La Légende des Blancs Batons*  
Dimanche 21 septembre 2014

N° (ne pas remplir)

à faire parvenir avant le 19 septembre 2014 minuit à :  
Val St Pierre Athlétisme - MJC Frontigny-Mecleuves  
16 chemin de la Botte - 57245 MECLEUVES

COURSE: 10 €   REPAS: nombre  X 16 € =   
règlement obligatoire avec l'inscription

MARCHE: 3 €

NOM: .....

Prénom: .....

Sexe     Année de naissance: .....

Adresse N° ..... Rue .....

Code postale ..... Commune: .....

Adresse e-mail: .....

Club ou association: .....

Pour les participants à la course nature :

**LICENCIES FFA** Joindre une photocopie de la licence

N° de licence (en cours de validité):

**NON LICENCIES FFA:** joindre un certificat médical de non-contre-indication à la pratique  
de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de la course ou sa photocopie

Signature\*

\*Je reconnais en signant le bulletin d'inscription avoir pris connaissance et lu intégralement  
le règlement de l'épreuve visible sur "WWW.val-st-pierre-athletisme.fr" et en accepter tous les termes

REGLEMENT: chèque à l'ordre de MJC FRONTIGNY-MECLEUVES  
à joindre impérativement

Course 18 km: 10 € (11 € le jour de la course) Relais Kids cross éveils et poussins gratuit  
Marche 12 km: 3 €  
Repas 16 € réservation et règlement obligatoires avant le 18/9

Renseignements vspathle@gmail.com et sur le site :val-st-pierre-athletisme.fr  
après 19h00 P. Manzano: 06-61-45-29-85  
A Assant: 03-87-38-21-95  
Y. Hertzog:06-08-30-00-97  
A. Nora-Collard: 06-88-00-82-39

**REGLEMENT**  
La Légende des Blancs Batons

**PRESENTATION**

La Légende des Blancs Batons est une course nature organisée par Val St pierre Athlétisme - MJC Frontigny Mecleuves et ouverte à toute personne de 18 ans et plus, licenciée et non licenciée selon les conditions ci-après:

\*Départ et arrivée près du foyer socio-éducatif du Lancement à Mecleuves,

Parcours valonné sur sentiers et chemins à 90% (D+ 150 et 18,5 km),

\*Ravitaillements: sur le parcours (3 sur la course) et à l'arrivée,

\*Les suiveurs en VTT ou engins motorisés sont interdits,

**PROGRAMME**

départ	distance		Années
9h30	18 km	course nature	nés en 1996 et avant
vers 9h35	12 km	marche	toutes
10h30	animation	relais kid cross	7 à 11 ans

**INSCRIPTION**

Nombre de dossards limité par l'arrêté préfectoral

Date limite de remise par courrier ou internet le vendredi précédant la course ou dès le nombre de dossards atteint.

Vous pouvez retirer le bulletin:

\*sur le site :val-st-pierre-athletisme.fr

\*sur le site de ""courir en Moselle""

\*en mairie: Chesny - Jury - Peltre et Mecleuves

et le retourner accompagné de la photocopie du certificat médical ou de la licence et du chèque du règlement

à Val St Pierre Athlétisme - MJC Frontigny-Mecleuves -16 chemin de la Botte 57245 Mecleuves

Pas de remboursement en cas d'incapacité à participer ou d'annulation de la course.

Pour la course :

Une photocopie du certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition

datant de moins d'un an le jour de la course ou d'une licence FFA valide est obligatoire pour obtenir un dossard.

Ce document est conservé par l'organisateur

**ACCUEIL / RETRAIT DES DOSSARDS**

Un parking à proximité est à disposition de l'ensemble des concurrents, le stationnement est possible également dans les rues à proximité.

Des vestiaires (fermés mais non gardés) et des douches sont à la disposition des participants.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.

La remise des dossards a lieu de 8h00 à 9h15 au foyer socio-culturel du Lancement (FSE).

Possibilité d'inscriptions sur place le jour de la course de 8h00 à 9h15 dans la limite des dossards disponibles.

**SECURITE ET SERVICE MEDICAL**

Il sera conforme à l'arrêté préfectoral et aux prescriptions de la CDCHS

Présence d'un médecin, d'une équipe de secouristes et de signaleurs munis d'un système de communication.

Les participants feront les épreuves sous leur entière responsabilité.

Il appartient aux non-licenciés de s'assurer personnellement (responsabilité civile).

La MJC Frontigny-Mecleuves a souscrit une assurance (responsabilité civile) au près de la MAIF.

Un participant n'ayant plus son dossard n'est plus sous la responsabilité de l'organisation

**CLASSEMENTS et RECOMPENSES**

Le classement général sera établi dans l'ordre des arrivées

Il sera publié le lendemain sur le site de la course ainsi que sur ""courir en moselle""

Coupe aux 1ers du scratch (H et F ) et au 1er de chaque catégorie

Lot souvenir pour chaque concurrent

Apéritif offert pendant la remise des prix

\*Le Comité d'Organisation se réserve tout droit exclusif d'utilisation des images lors des épreuves qu'il organise  
(article dans la presse et sur sites Internet spécialisés)